

LA CHAPELLE AU RIBOUL

Préconisations pour le
projet d'aménagement

Samedi 17 septembre 2022



PRECONISATIONS POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT /

Ordre du jour



1 D'où on est parti, vers où on va?



2 Nos grands partis pris pour la suite



3 3 lieux, 3 aménagements



4 Et la suite?





D'OU ON EST PARTIS
VERS OU ON VA ?

PRECONISATIONS POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT /

D'où on est partis, où on va?

- En 2020, la Mairie lance un marché public pour réfléchir avec les habitants, au réaménagement des espaces publics de La Chapelle au Riboul (les « en-commun »)
- **L'essence du projet ?** Une vision politique qui croit dur comme fer à l'importance d'associer les habitants à l'évolution de leur village, et aux fruits des démarches participatives
- **Les grandes lignes de la commande ?**
 - Lancer une réflexion sur l'ensemble des espaces publics de la Chapelle au Riboul
 - Définir les espaces du bourg propres à accueillir des usages collectifs
 - Recueillir les besoins et envies de chacun
 - Former les volontaires à la participation citoyenne et faire des habitants des co-décideurs
 - Incarner le projet avec les citoyens
- Pour le Facteur Urbain c'est un projet très stimulant ! Ça mêle notre engagement citoyen et professionnel, et nos formations en médiation et urbanisme
- On propose à la mairie :
 1. De constituer et former un groupe projet, avec des habitants et des élus
 2. Puis d'élargir la démarche à l'ensemble de la population
 3. Le tout dans une dynamique convivial et festive
 4. De poser les bases de la commande politique et citoyenne qui sera transmise aux futurs concepteurs des espaces publics de la Chapelle au Riboul



PRECONISATIONS POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT /

D'où on est partis, où on va?

Plusieurs temps participatifs vont rythmer ce programme bien chargé :

① **Les 06 novembre 2020 et le 30 janvier 2021 : constitution et formation du groupe projet**



L'objectif ? Permettre aux membres du groupe de se former pour devenir les **ambassadeurs** de la démarche auprès de l'ensemble des habitants du village, et des futurs concepteurs des espaces publics.

Mais aussi, **poser les bases du diagnostic et de la réflexion** sur les espaces publics du village. **On définit les « en-commun », on les identifie, on s'exprime dessus** (caractéristiques, manques, attentes)



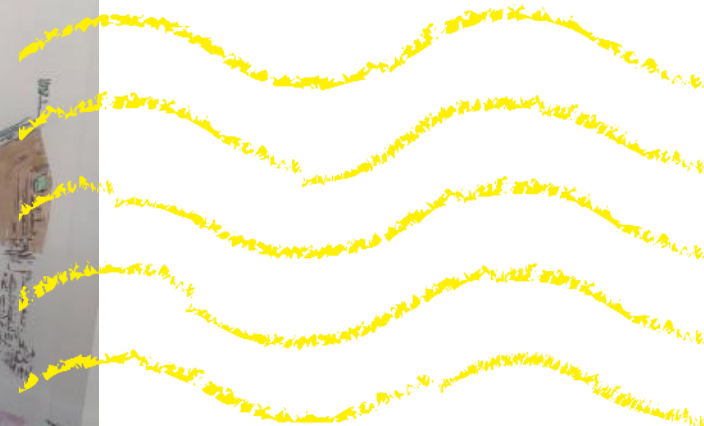
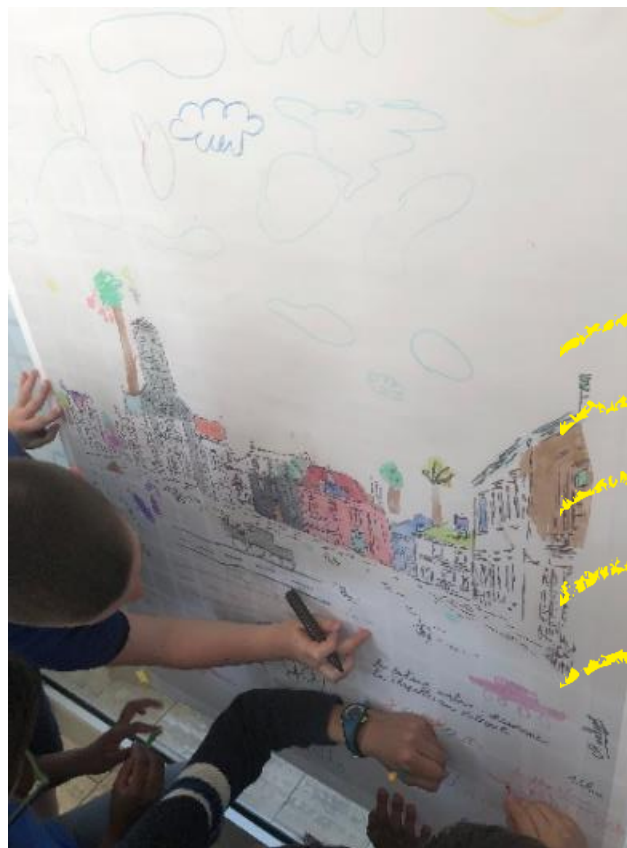
PRECONISATIONS POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT /

D'où on est partis, où on va?

- ② **Le 29 avril 2022 : on vient toquer chez vous pour vous inviter à donner votre avis lors de la fête du village**



On en profite pour rencontrer les **élèves de l'école primaire** et les **sensibiliser à l'urbanisme et à la démarche**. C'est parti pour un coloriage géant...!



PRECONISATIONS POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT /

D'où on est partis, où on va?

③ Le 14 mai 2022 : on ne vous l'apprend pas, c'est LA fête du village !



Le groupe projet vous invite à le suivre pour **3 balades commentées**. Ils recueillent vos besoins et vos attentes, et se rendent compte que banco : vos retours et leurs remarques entrent en résonance !

L'après-midi, on vous propose une **chasse au trésor**. Après tout c'est la fête ! Ca nous permet de recueillir à l'écrit vos ressentis et vos envies pour demain, pour les différents « en-commun » où vous vous rendez en groupe.



PRECONISATIONS POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT /

D'où on est partis, où on va?

④

Le 25 juin 2022 : les projets c'est toujours long, on vous propose de commencer à aménager la Place de l'église pour que vos envies commencent à prendre vie...



Annick offre 2 superbes bancs réalisés par ses soins à la commune. Et propose **un atelier de construction collectif** pour réaliser la jardinière à aromatiques de la Chapelle à Riboul. Un troisième banc est également construit par les habitants.

Avec les enfants et quelques adultes, **on graffe le revêtement** de l'entrée du parking. Placé à des végétaux colorés.

Pourquoi tout ça ? Pour rappeler que **le piéton a toute sa place sur cette place** ! Les assises et le mobilier pour retrouver la flânerie. L'œuvre au sol pour rappeler aux voitures qu'elles doivent ralentir ici.

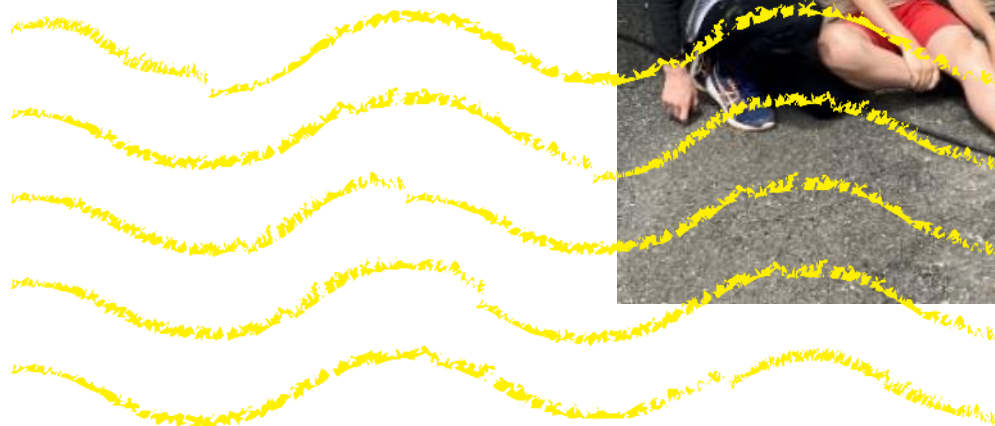
PRECONISATIONS POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT /


D'où on est partis, où on va?

Après tous ces temps ensemble, vous voilà devenus la mémoire du projet, des besoins et des attentes de la Chapelle au Riboul.

Vous savez comment vous voulez voir évoluer les espaces publics du village et vous êtes en capacité de **transmettre vos souhaits auprès des futurs concepteurs.**

Vous partagez tous « **le fil rouge** » du projet.





NOS GRANDS
PARTIS PRIS

PRECONISATIONS POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT /

Nos grands partis pris pour la suite

- Oui, il y a le projet d'aménagement des espaces publics, les plans, les délais, les coûts. Mais derrière tout ça, il y a une **philosophie de projet que vous avez collectivement construite**. En quelques points, on retient que :
 - Votre projet repose sur 9 lieux « en-commun » dont 3 prioritaires
 - Votre projet doit être pensé par et pour toutes et tous
 - Votre projet doit être sobre, et préserver l'environnement
 - Votre projet doit être, dans son essence, pensé et mis en œuvre par les habitants. C'est un projet citoyen.



- **Et les « en-commun », en fait, c'est quoi pour vous ?**
 - Des lieux où on a envie de passer du temps pour flâner, se retrouver
 - Des lieux pour toutes et tous
 - Des lieux publics, collectifs mais aussi plus intimes



PRECONISATIONS POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT /

Nos grands partis pris pour la suite

- **1^{er} grand parti pris** : l'identification de **9 « en-commun »**, dont **3 prioritaires**
 - La place de l'église (n°1)
 - L'axe Mayenne-Villaines (n°2)
 - Le terrain des chevaux (n°3)



1. Place de l'église
2. Axe Mayenne - Villaines
3. Terrain des chevaux
4. Cimetière
5. Ecole
6. Lotissement
7. Mairie
8. Family Cinéma
9. Lavoir

PRECONISATIONS POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT /

Nos grands partis pris pour la suite

- Un **2^{ème} parti pris : la mixité d'usage**, c'est-à-dire des espaces publics pensés par et pour tous les habitants : femmes, hommes, enfants, adolescents, adultes, senior, etc.
- Alors, on va plutôt proposer des espaces délimités, avec un peu de mobilier, de la végétation, sans trop figer un usage précis
- Un **3^{ème} parti pris**, et pas des moindres : **une approche responsable et environnementale de l'aménagement des espaces publics**
 - Des matériaux locaux
 - Du réemploi
 - Des végétaux
 - Essences locales
 - Entretien et gestion responsables
 - Gestion différenciée
 - Une gestion des eaux pluviales pour alimenter les nappes phréatiques
 - Perméabilité des sols
 - Récupération des eaux de pluie et utilisation pour l'entretien
 - Aménagements de noues
- **4^{ème} parti pris**, central depuis le lancement du projet : **concevoir avec et pour les habitants**, et donc pour la suite avec les futurs concepteurs :
 - Poursuivre la démarche participative engagée
 - Associer les habitants à la réflexion en amont de la réalisation des premiers plans
 - Associer le groupe projet aux différentes étapes clés de validation du projet
 - Mener des chantiers participatifs pour les aménagements le permettant





3 LIEUX,
3 AMENAGEMENTS

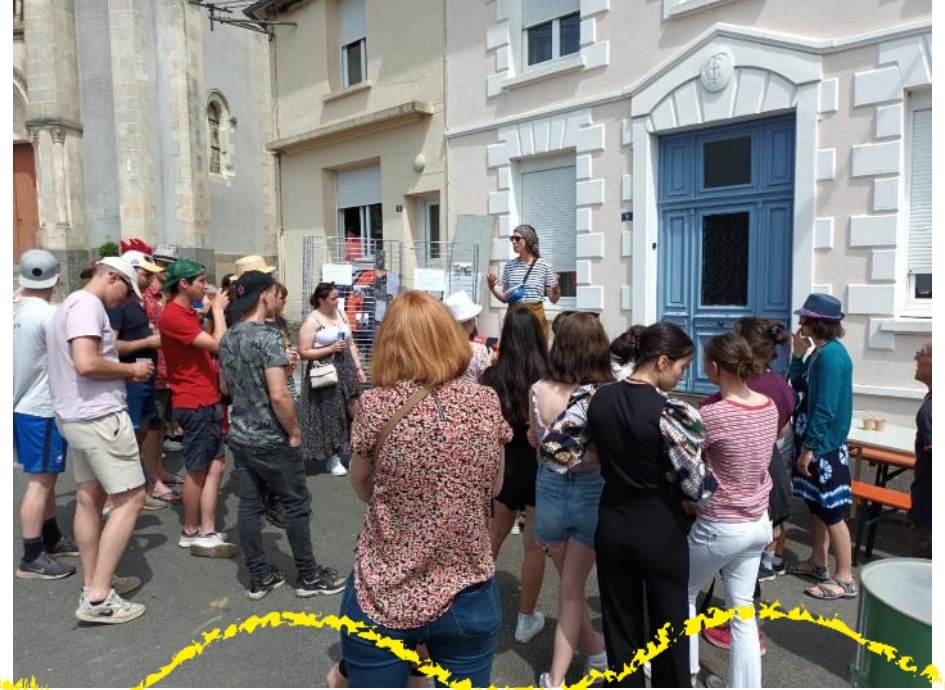
PRECONISATIONS POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT /

3 lieux, 3 aménagements

LA PLACE DE L'EGLISE

Ce qu'on en a dit en - :

- Circulation dangereuse sur les axes l'encadrant
- Nuisances acoustiques
- Espace vaste et pourtant sans réelle appropriation possible pour le piéton (pas d'assise)
- Absence de lieux de sociabilité ouverts sur l'extérieur
- Poche de stationnement terne
- Espace minéral
- Terrain en pente



Ce qu'on en a dit en + :

- Un lieu central
- Des évènements (le marché, la fête du village)
- Du stationnement

PRECONISATIONS POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT /

3 lieux, 3 aménagements

LA PLACE DE L'EGLISE

Ce qu'on veut pour demain :

- Sécuriser la place, tourner le dos à l'axe Mayenne-Villaines
- Aménager une poche de stationnements répondant aux besoins (plus compacte qu'aujourd'hui)
- Aménager les arrêts de bus pour sécuriser les déplacements, en lien avec les acteurs de la mobilité
- Délimiter la place et répartir les fonctions entre piétons et véhicules
- Jouer avec le revêtement pour identifier les fonctions de la place
- Jouer avec le relief de la place et créer des vues depuis et vers la place
- Garantir un accès PMR à la place (Personnes à Mobilité Réduite)
- Planter la place (déméraliser et créer des zones d'ombre)
- Aménager des îlots de fraîcheur sur la place (ombres, fontaines, etc.)
- Créer du mobilier urbain
- Mettre en place une signalétique
- Faire vivre les RDC de la place (des commerces tournés vers l'extérieur : terrasse du restaurant ?)
- Proposer des services pour la population: DAB (Distributeur Automatique de Billets), distributeur de pains, etc., en fonction des besoins exprimés en concertation



PRECONISATIONS POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT /

3 lieux, 3 aménagements

LA PLACE DE L'ÉGLISE / IMAGES DE REFERENCE



PRECONISATIONS POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT /

3 lieux, 3 aménagements

LA PLACE DE L'EGLISE / IMAGES DE REFERENCE



PRECONISATIONS POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT /

3 lieux, 3 aménagements

L'AXE MAYENNE-VILLAINES

Ce qu'on en dit en - :

- Axe routier imposant et très dangereux
- Vitesse excessive
- Circulation importante de camions
- Go fast la nuit
- Nuisances acoustiques
- Absence d'espaces sécurisés pour les piétons, or c'est un village-rue
- Absence de traversées sécurisées
- Absence d'accès PMR (Personnes A Mobilité Réduite)
- Pas de visibilité depuis la sortie du lotissement, sur les voitures qui arrivent depuis l'axe Mayenne-Villaines
- Pas d'aménagement paysager

Ce qu'on en dit en + :

- Accessibilité du village



PRECONISATIONS POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT /

3 lieux, 3 aménagements

L'AXE MAYENNE-VILLAINES

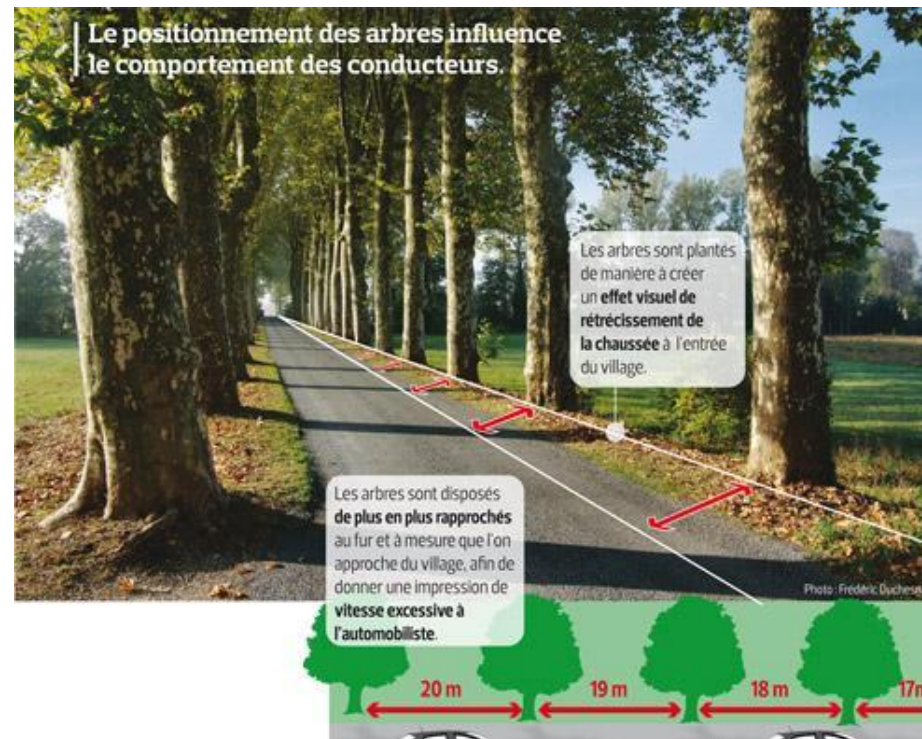
Ce qu'on veut pour demain :

- Aménager des chicanes/ dos d'ânes
- Réduire la largeur de la voirie
- Jouer des revêtements pour amener les voitures à ralentir
- Aménager des trottoirs généreux pour les piétons
- Réduire la largeur de la voirie
- Végétaliser et entretenir les abords de la voirie
- Démolir la maison délabrée au croisement de l'axe Mayenne-Villaines et de la rue de la Source pour créer un espace piéton généreux et améliorer les covisibilités



PRECONISATIONS POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT / 3 lieux, 3 aménagements

L'AXE MAYENNE-VILLAINES / IMAGES DE REFERENCE



PRECONISATIONS POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT /

3 lieux, 3 aménagements

LE TERRAIN DES CHEVAUX

Ce qu'on en dit en + :

- Foncier public car acquis récemment par la commune
- Espace vert généreux
- Vues sur le paysage
- Potentiel de continuité verte (préservation de la biodiversité)
- Quiétude, sérénité

Ce qu'on veut pour demain :

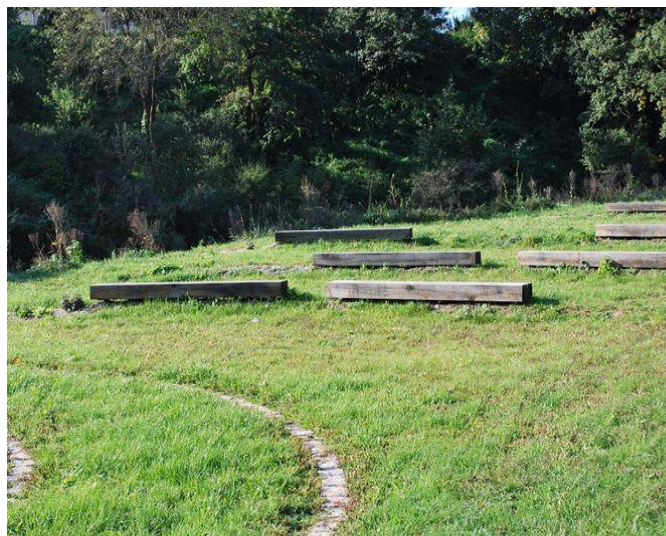
- Préserver cet espace vert généreux et naturel
- Aménager une continuité écologique, une boucle verte vers le lavoir
- Entretien du terrain avec une gestion différenciée
- Aménager un cheminement piéton
- Créer des jardins et/ou potagers partagés
- Installer des poubelles double flux
- Proposer des aménagements sommaires en bois pour une appropriation plurielle de l'espace : scène lors d'évènements, gradins, transats, assises, jeux, sport, etc.
- Jouer avec le relief et la pente




PRECONISATIONS POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT /

3 lieux, 3 aménagements

LE TERRAIN DES CHEVAUX / IMAGES DE REFERENCE





ET LA SUITE ?

Les étapes d'un projet d'aménagement

- Avec vous, **c'était l'étape 1 d'un projet d'aménagement** : s'imprégner du lieu, exprimer ses besoins et ses attentes, formaliser un fil rouge / une stratégie d'aménagement, poser les jalons de la philosophie du projet
- Plus tard, **il faudra publier un marché public** sur la base de tout ce travail, pour recruter **des concepteurs d'espaces publics (architecte, urbaniste, paysagiste)**. Avec vous, ils vont spatialiser les usages, vous faire des propositions, faire des plans, travailler avec les différents acteurs de l'aménagement pour savoir qui fait quoi, chiffrer combien ça coûte
- Puis on pourra passer à la **phase travaux**, et bientôt vous vous approprierez ces nouveaux espaces
- Un projet d'aménagement, c'est donc **sur le temps long**. Ca demande pas mal de patience, le temps que tout se mette en place (concertation, plans, budget, délais, etc.).
- Mais il y a une solution pour que vous puissiez commencer à profiter de la mise en œuvre de vos réflexions : on parle d'**aménagement temporaire** : c'est un peu ce qu'on a fait le 25 juin dernier : créer des bancs, des assises temporaires. Le terrain des chevaux peut-être un vrai terrain de jeu pour ça.
- L'avantage : ça inscrira encore plus vos envies dans le paysage pour les concepteurs de demain !

PRECONISATIONS POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT /

Et la suite ?

On vous passe le relai ! A vous les élus et à vous les habitants.

Vous témoignez d'une incroyable dynamique citoyenne et associative dans le village. Vous êtes la mémoire de cette première étape du projet, vous serez les co-constructeurs idéaux pour la deuxième étape du projet avec les futurs concepteurs !

Et puis, si besoin, vous avez nos contacts ! ;)



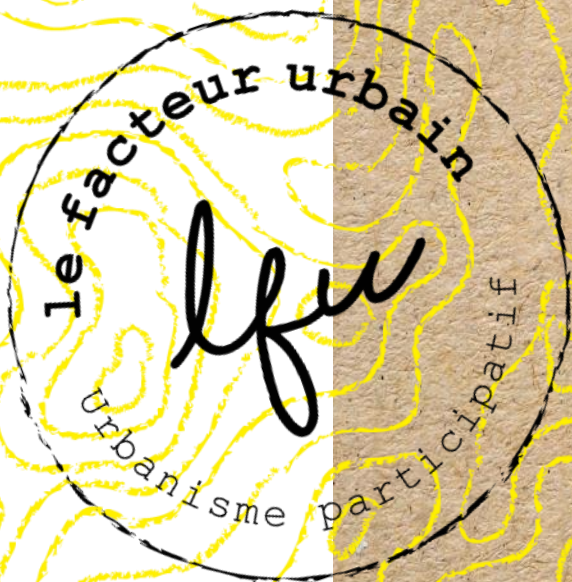


Merci !

A vous toutes et tous !

A Angélique, Annick, Bernadette, Cécilia, Elisa, Elise, Gérard, Jean-Louis, Jérôme, Laurence, Marie, Marie-Jo, Michel, Mickaël, Mickaël encore, Odile, Olivier, Olivier toujours, Pascale, Taleb, Thomas, Yvon et tous les autres !

Mention spéciale aux enfants de l'école primaire !



Pour contacter le facteur urbain

alice@lefacteururbain.fr

maurane@lefacteururbain.fr

35 000 Rennes

06.40.57.42.21

www.lefacteururbain.fr

